



LE CRESSIA'QUOI ?

JOURNAL D'INFORMATION – PRINTEMPS 2026



INVITATION À L'ASSEMBLÉE
COMMUNALE DU 31 MARS 2026

Conseil communal 2021 - 2026

HUMAIR David, Syndic
Portable 079 422 11 95

Dicastères

Administration générale, finances et impôts
Information et communication
Aménagement et énergie
Ordre public, militaire

BERSET Jacques, Vice-Syndic
Portable 079 213 15 34

Dicastères

Routes et trafic régional
Constructions
Approvisionnement eau potable et
Service technique des eaux
Gestion des déchets

COLAUTTI Léo
Portable 076 566 12 28

Dicastères

Bâtiments
Technique du bâtiment
CAD
Aménagement et énergie
Sport

GUBLER Mélanie
Portable 076 503 76 97

Dicastères

Enseignement et formation
Culture

MATHYS Beat
Portable 079 606 23 90

Dicastères

Protection des eaux
Correction et endiguement

PURRO Jean-Pierre
Portable 079 590 82 52

Dicastères

Santé
Affaires sociales
Justice
Protection juridique
Cimetière

SAHLI Barbara
Portable 079 751 95 17

Dicastères

Agriculture
Forêts
Chemins AF
Service défense incendie
Protection civile et population

Administration communale

Heures d'ouverture usuelles :

Route Gonzague de Reynold 35, CP 18, 1785 Cressier

☎ 026 674 13 79

✉ commune@cressier.ch

Mardi 14h00 à 18h00 – Jeudi 14h00 à 17h00

Vendredi 09h45 à 11h45*

* Fermé période juillet – août

LE MOT DU SYNDIC

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Alors que cette législature arrive à son terme, l'heure est naturellement au regard en arrière mais aussi au regard vers l'avant.

Sur le plan financier, je peux le dire simplement et avec satisfaction : les comptes de notre commune sont bons. Ils témoignent d'une gestion sérieuse et prudente. Nous avons essayé de prendre nos décisions avec responsabilité en gardant à l'esprit que l'argent public demande toujours mesure et respect. Mais des comptes sains ne signifient pas que tout est simple pour l'avenir. Les défis financiers qui se présentent devant nous restent, pour l'essentiel, les mêmes que ceux que nous avons déjà évoqués ces dernières années : maîtriser les charges, augmenter les revenus. Pour ce faire, il va falloir décider politiquement sur des thèmes liés au futur du village.

Une législature, ce sont bien sûr des décisions, des dossiers, des budgets. Mais c'est aussi le temps qui passe.

Pendant ces années, notre village a continué de vivre. Les enfants que nous voyions courir dans le village sont devenus des adolescents, les adolescents sont devenus des adultes. Des familles sont arrivées, d'autres ont vu leurs enfants grandir et prendre leur envol. Beaucoup de maisons ont été construites, signe que notre village attire, qu'il plaît et que des gens ont choisi d'y bâtir leur vie. C'est sans doute l'un des plus beaux indicateurs de vitalité pour une commune.

Le village a aussi changé dans des détails plus discrets mais qui marquent la mémoire collective. Sur la route de Gonzague de Reynold, quatre grands chênes ont dû être abattus. Ces arbres faisaient partie du paysage depuis longtemps. Leur disparition nous rappelle que, même dans un village où l'on aime la permanence, rien n'est totalement immobile. Le quartier de Pra-Rond, comme celui des Chenevières ont vu la construction de plusieurs maisons.

Pour ma part, ces années ont aussi été une expérience humaine très riche. Exercer une fonction publique, surtout à l'échelle d'un village, c'est apprendre beaucoup sur la nature humaine. On y découvre de très beaux côtés : l'engagement, la générosité, la volonté de faire avancer les choses. Mais on y rencontre aussi, parfois, des tensions, des incompréhensions ou des critiques. Des conflits de voisinage entachent la quiétude villageoise et à titre personnel, je trouve triste que des gens se déchirent pour des problèmes souvent liés à un manque de communication.

Dans cette tâche de syndic, je n'ai jamais été seul. J'ai eu la chance de pouvoir compter sur une équipe solide et engagée, Myriam, Sylvie puis Sandra, Sefer, Henri et Philippe, ainsi que Silvia. Le Conseil communal a travaillé dans un bon esprit, avec une vraie collégialité. Les discussions ont parfois été vives, mais elles ont toujours été guidées par le souci du bien commun. Pour cela, je tiens à remercier très sincèrement mes collègues, Jacky, Leo, Jean-Pierre, Barbara, Mélanie et Beat.

LE MOT DU SYNDIC

Personnellement, j'ai beaucoup aimé ce mandat. J'ai aimé servir ce village et ses habitants. Dans une petite commune, la politique n'est pas une abstraction : ce sont des visages, des voisins, des gens que l'on croise tous les jours, notamment dans mes promenades en fin de journée. Cela donne à la fonction une dimension très particulière et très humaine. J'ai toujours eu plaisir à partager des discussions dans la forêt ou dans le village. Merci à toutes et tous pour ces rencontres sympathiques.

Mais la vie publique a aussi ses règles simples. À un moment donné, il faut savoir passer la main. Comme on dit parfois : servir... et disparaître.

Je quitte donc cette fonction avec reconnaissance pour la confiance qui m'a été accordée, avec gratitude pour celles et ceux qui se sont engagés à mes côtés, et surtout avec beaucoup d'attachement pour ce village duquel je garderai un souvenir lumineux.

Me voilà dès lors sur le chemin vers d'autres aventures, ailleurs.

Je souhaite à Cressier un futur serein, lumineux et constructif. Je suis persuadé que le nouveau Conseil communal saura mener ce village avec justesse, courtoisie, clairvoyance et bienveillance.

Vive Cressier.

Meilleures salutations

David Humair, Syndic

Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens de la commune de Cressier sont convoqués en Assemblée communale ordinaire le

Mardi 31 mars 2026
à 20h00 à la halle polyvalente

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'Assemblée du 2 décembre 2025
2. Comptes 2025
 - 2.1 compte de résultats
 - 2.2 compte des investissements
 - 2.3 bilan
 - 2.4 rapport de gestion – synthèse des indicateurs financiers
 - 2.5 rapport de la commission financière
3. Approbation de la révision des statuts de l'Association des communes du district du Lac
4. Divers

Le procès-verbal de la dernière Assemblée communale ne sera pas lu lors de l'Assemblée.

Tous les documents relatifs aux objets à traiter peuvent être consultés à l'Administration communale et sur le site internet www.cressier.ch dix jours avant l'Assemblée.

Le Conseil communal

2. Comptes 2025

Bilan

Tabelle générée par le système informatique

		2024	2025
1	ACTIF	29'420'564.58	29'419'987.52
10	Patrimoine financier (PF)	5'756'464.53	4'886'499.42
100	Disponibilités et placements à court terme	2'192'873.71	1'211'879.95
101	Créances	1'870'730.22	2'075'539.27
102	Placements financiers à court terme	-	-
104	Actifs de régularisation	186'260.60	92'480.20
107	Placements financiers à long terme	200.00	200.00
108	Immobilisations corporelles PF	1'506'400.00	1'506'400.00
14	Patrimoine administratif (PA)	23'664'100.05	24'533'488.10
140	Immobilisations corporelles PA	21'174'795.25	22'054'405.55
142	Immobilisations corporelles PA	28'613.50	71'699.25
145	Participations, capital social PA	27'120.00	27'120.00
146	Subventions d'investissement	2'433'571.30	2'380'263.30
2	PASSIF	29'420'564.58	29'419'987.52
20	Capitaux de tiers	3'020'646.00	3'247'706.47
200	Engagements courants	283'691.00	471'788.55
204	Passifs de régularisation	132'665.85	264'837.00
205	Provisions à court terme	47'628.85	35'101.57
206	Engagements financiers à long terme	2'556'660.30	2'475'979.35
208	Provisions à long terme	-	-
209	Engagements des financements spéciaux, fonds, capitaux tiers	-	-
29	Capital propre	26'399'918.58	26'172'281.05
290	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	5'249'284.55	5'308'306.40
295	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	5'003'964.30	4'289'112.30
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	-	-
299	Excédent ou découvert de bilan	16'146'669.73	16'574'862.35
2990	Résultat annuel	428'184.07	428'192.62
2999	Résultat cumulés des années précédentes	15'718'485.66	16'146'669.73

Aperçu du compte de résultats selon les fonctions

Tabelle générée par le système informatique

Comptes de résultats	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes de l'exercice précédent	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	929'862.52	379'964.30	949'127.85	369'535.70	870'462.94	366'765.55
Excédent de produits/charges	-	549'898.22	-	579'592.15	-	503'697.39
1 Ordre et sécurité publics - défense	125'020.45	-	136'334.00	500.00	130'316.45	17'511.15
Excédent de produits/charges	-	125'020.45	-	135'834.00	-	112'805.30
2 Formation	1'920'058.70	497'610.60	1'988'787.30	467'999.45	1'936'921.60	480'225.45
Excédent de produits/charges	-	1'422'448.10	-	1'520'787.85	-	1'456'696.15
3 Culture – Sports – Loisirs – Eglises	217'101.90	4'817.15	211'332.00	4'036.00	152'225.60	4'632.25
Excédent de produits/charges	-	212'284.75	-	207'296.00	-	147'593.35
4 Santé	583'612.45	26'592.85	572'079.25	5'360.35	510'314.65	20'896.70
Excédent de produits/charges	-	557'019.60	-	566'718.90	-	489'417.95
5 Prévoyance sociale	496'563.20	3'125.10	506'315.00	1'000.00	495'536.30	9'721.70
Excédent de produits/charges	-	493'438.10	-	505'315.00	-	485'814.60
6 Traffic et télécommunication	532'403.40	25'243.55	569'565.65	19'416.40	506'258.50	13'790.70
Excédent de produits/charges	-	507'159.85	-	550'149.25	-	492'467.80
7 Protection de l'environnement – amén. terr.	618'577.35	585'586.60	742'536.05	639'258.45	705'916.70	619'235.80
Excédent de produits/charges	-	32'990.75	-	103'277.60	-	86'680.90
8 Economie publique	158'871.40	125'068.13	213'698.95	96'796.15	165'603.75	141'594.40
Excédent de produits/charges	-	33'803.27	-	116'902.80	-	24'009.35
9 Finances et impôts	250'557.76	4'612'813.50	229'370.00	4'196'653.00	696'565.06	4'495'747.85
Excédent de produits/charges	4'362'255.74	-	3'967'283.00	-	3'799'182.79	-
Totaux	5'832'629.13	6'260'821.78	6'119'146.05	5'800'555.50	6'170'121.55	6'170'121.55
Excédent de produits/charges	428'192.65	-	-	318'590.55	-	-

Gestion des investissements 2025	Montant voté	Etat	Dépenses totales	Produits	Report en 2026	Dépassement - Pas utilisé +
Chapitre 0						
0293.5040.02 Etude de faisabilité et projet d'ouvrage Route de la Gare 10/12	215'000.00	en cours	52'932.90		162'067.10	
Chapitre 1						
Aucun investissement						
Chapitre 2						
Aucun investissement						
Chapitre 3						
Aucun investissement						
Chapitre 4						
4120.5620.01 Investissement du RSL (lié)	60'300.00	terminé	77'137.05			-16'837.05
Chapitre 6						
6150.5010.02 Réfection - Route du Pra-Rond	90'000.00	terminé	68'179.70			21'820.30
6150.5010.03 Réfection - Route de Villars-les-Moines	785'000.00	en cours	5'399.60		779'600.40	
6150.5040.00 Rénovation et transformation du dépôt édilitaire	1'550'880.00	en cours	782'823.10		768'056.90	
Chapitre 7						
7101 Approvisionnement en eau						
7101.5620.01 Extension du réseau d'eau CCMM	510'000.00 70'000.00	en cours en cours	479'478.45		100'521.55	
7101.6370.00 Taxe de raccordement				25'522.00		
7201 Traitement des eaux usées						
7201.5032.00 Mesures contre les ruissellements	850'000.00	en cours	23'448.30		826'551.70	
7201.5032.10 Mise en séparatif quartier de la Pâla	1'650'100.00	terminé	709'354.50			940'745.50
7201.5290.00 Etude protection ruissellement et mise à jour du PGEE	50'000.00	terminé	46'265.05			3'734.95
7201.6370.00 Taxe de raccordement				39'194.50		
Lutte contre la pollution de 7690 l'environnement						
7690.5020.01 Projet assainissement RIAU phase 1	237'500.00	en cours	124'713.05		112'786.95	
7690.5020.01 Travaux d'assainissement RIAU - phase 2	1'752'696.00					
7690.6310.00 Subventions Riaux - phase 2	-1'226'900.00	en attente				
Chapitre 8						
Aucun investissement						
Chapitre 9						
Aucun investissement						

INDICATEURS FINANCIERS MCH2**2025**

1. TAUX D'ENDETTEMENT NET	-113.60%
2. DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT	32%
3. PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS	0%
4. DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS	8%
5. PROPORTION DES INVESTISSEMENTS	27%
6. PART DU SERVICE DE LA DETTE	12%
7. DETTE NETTE PAR HABITANT EN FRANCS	-1'966.91
8. TAUX D'AUTOFINANCEMENT	9%

Synthèse des indicateurs financiers antérieurs

	2023	2024
1. Taux d'endettement net	-148.59%	-153.05%
2. Degré d'autofinancement	-673%	86%
3. Part des charges d'intérêts	0%	0%
4. Dette brute par rapport au revenus	14%	5%
5. Proposition des investissements	10%	12%
6. Part du service de la dette	11%	12%
7. Dette nette par habitant en francs	-4 988.63	-4 763.71
8. Taux d'autofinancement	18%	9%

Commentaire et conclusion

Les indicateurs sont acceptables. Une partie des investissements a été effectuée en 2025 et une partie a début mais sera terminée en 2026. La commune n'a contracté aucun emprunt en 2025, c'est la raison pour laquelle les indicateurs « taux d'endettement net » et « dette nette par habitant en francs » sont en négatifs.

3. Approbation de la révision des statuts de l'Association des communes du district du Lac



Message concernant la révision des statuts de l'Association des communes du district du Lac

Ces dernières années, la répartition des tâches entre le canton et les communes a nettement évolué, le canton transférant de plus en plus de tâches aux régions. Cette évolution pose de nouvelles exigences en matière de collaboration intercommunale.

L'Association des communes du district du Lac adapte en permanence ses structures et processus aux conditions-cadres modifiées, renforçant ainsi la collaboration régionale au bénéfice de toutes les communes membres.

Cela a rendu nécessaire une révision complète des statuts, comportant plusieurs modifications essentielles.

Ainsi, l'objectif de l'Association a été élargi afin de pouvoir assumer les nouvelles tâches transférées par le canton.

Par ailleurs, des adaptations structurelles ont également été effectuées. Les nouveaux statuts prévoient qu'à l'avenir, toutes les communes membres seront représentées au comité de l'Association. Cela favorise une collaboration renforcée et un flux d'information optimal.

Lors de l'assemblée extraordinaire des délégués du 29 janvier 2026, les délégués ont adopté les statuts révisés à la majorité des voix. Pour que les nouveaux statuts puissent entrer en vigueur, ils doivent encore être approuvés par toutes les assemblées communales, respectivement les conseils généraux.

L'Association est convaincue que les statuts révisés mettent à disposition les instruments nécessaires pour relever les défis actuels et futurs, permettant ainsi un soutien efficace des communes et un renforcement durable du district.

Guy Petter
Président

Silvia Hyka
Responsable administrative

STATISTIQUE DE LA POPULATION**STATISTIQUE AU 31 DÉCEMBRE 2025**

	Femmes	Hommes	Total
Habitants :	552	561	1113

Suisses :	411	407	818
Etrangers :	141	154	295

Moins de 18 ans :	131	112	243
Entre 18 et 64 ans :	343	363	706
65 ans et plus :	78	86	164

Habitants de langue française :	529
Habitants de langue allemande :	339
Habitants de langue étrangère :	245

Naissance en 2025 :	14
Décès en 2025 :	02

Arrivées en 2025 :	91
Départs en 2025 :	89

Confession catholique :	513
Confession réformée :	160
Inconnue / Divers :	440

Nombre de chiens dans la commune :	78
------------------------------------	----

ANIMATION AU FOUR À BOIS DE CRESSIER 2026**INVITATION AU FOUR À BOIS COMMUNAL**

Soyez toutes et tous les bienvenus pour façonner les pains et les tresses avec les pâtes que Monika aura pétrit au préalable, et passer un moment agréable dans cet endroit magique.
Sans oublier une petite agape...

Petite participation financière pour la marchandise.

Possibilité d'apporter votre pain / tresse, à cuire, on vous aidera volontiers.

Dates :	Vendredi	15 mai 2026	à 13h00 ...ça commence...
	Vendredi	05 juin 2026	à 13h00
	Vendredi	26 juin 2026	à 13h00
	Vendredi	11 septembre 2026	à 13h00

N'oubliez pas votre tablier

PS : des verres seront à disposition si vous désirez partager le verre d'amitié après la cuisson du pain.

Merci de vous inscrire au préalable, nombres de places limitées, n'hésitez pas de nous contacter, on reste volontiers à votre disposition.

Pour information : samedi 19 septembre, vente de tresses pour la Bibliothèque de Cressier (tresses à réserver svp)



Monika et Jacques / 079 206 95 61

**Wir sprechen auch Deutsch /
Herzlich willkommen**



INFORMATIONS SUR L'EAU POTABLE DU RÉSEAU

Bilan 2025

Conformément à l'article 5 de l'ordonnance du DFI du 16 décembre 2016 sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD), tout fournisseur d'eau – dans le cas présent la commune de Cressier – qui exploite des infrastructures pour remettre de l'eau potable aux consommateurs est tenue d'informer ceux-ci au moins une fois par année, de manière exhaustive, au sujet de la qualité de l'eau potable.

Consommation jours/habitants

La consommation d'eau moyenne (relevés des compteurs de chaque bâtiment locatifs / villas, sans industries, ni exploitation interne ou agriculture, etc..) se montent à **123 litres** (130.3 litres en 2022 - 126 litres en 2023 – 120 en 2024 et 123 en 2025) par jour et par personnes.

Moyenne suisse en 2023 de 140 litres

Provenance de l'eau

L'eau provient à 99% du puit de Groetschlemy. Le 1% restant provient de Morat/Courgevaux dans le cadre des transferts d'eau. Température moyenne de 11.4 °C.

Si un manque d'eau ponctuel devait se présenter, la commune de Courgevaux peut nous fournir de l'eau et également IB Morat depuis la fin de l'année 2024.

Traitement de l'eau

L'eau est oxygénée à La STAP La Motte avant de passer dans un filtre à sable et un filtre charbon actif (traitement du chlorothalonil). Une installation avec turbidimètre et UV est également en service depuis la fin de l'année 2023.

Surveillance de la qualité

Un programme d'analyses (paramètres, lieu & périodicité) est établi avec le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) pour chaque année.

Les valeurs physico-chimiques, microbiologiques, nitrates, etc. sont mesurés par le laboratoire cantonale (SAAV) et sont à disposition sur le site internet de la commune sous l'onglet « Technique et sécurité » / « Distribution d'eau potable »

En 2025, 24 échantillons différents ont été analysés par le SAAV. Des germes aérobies mésophiles sont parfois détectés en sortie du filtre à charbon actif sans risque pour la population puisqu'ils sont directement supprimés par l'installation UV installée en 2023.

Les prélèvements effectués dans le réseau de distribution répondaient aux exigences légales sur la qualité microbiologique et chimique de l'eau potable.

Paramètres	Valeurs	Remarque
Dureté de l'eau	33.5 °fH (<i>moyenne</i>)	Eau dure
Teneur en nitrate	16 mg/l (<i>moyenne dans le réseau</i>)	Tolérance légale 40 mg/l

Définition SVGW de la dureté de l'eau :

0 – 7 eau très douce

7 – 15 eau douce

15 – 25 eau moyennement dure

25 – 32 eau assez dure

32 – 42 eau dure

Plus de 42 eau très dure

Personne de contact :

Philippe Berset – 079 / 830.33.58

SOLIDARITÉ À CRESSIER – MESSAGE DE JULIEN HAYOZ**130 km de course en hommage à Charlotte, victime de la tragédie de Crans-Montana.**

Le dimanche 1er février 2026, un élan de générosité inimaginable a traversé notre commune. En réponse au défi sportif et solidaire lancé pour soutenir ma petite cousine Charlotte, des centaines de citoyens se sont mobilisés. Retour sur 17 heures d'effort et d'émotions.



C'est dans le cadre apaisant de notre région que s'est déroulé cet hommage vibrant. L'objectif était clair, mais physiquement éprouvant : courir durant 17 heures consécutives. Ce chiffre n'a pas été choisi au hasard, puisqu'il s'agit d'un clin d'œil à l'âge de Charlotte, toujours hospitalisée au CHUV dans un état grave depuis le drame du 1er janvier dernier.

Le parcours de 4km, chargé de sens, reliait la forêt de Bouley à la chapelle Saint-Urbain, en passant par mon domicile. Plus qu'une simple démonstration d'endurance, cette initiative visait à recueillir des fonds pour la famille et à offrir un espace de recueillement collectif à la population.

Dès 3 heures du matin, le coup d'envoi a été donné. Sous le regard et les encouragements de centaines de participants venus témoigner leur soutien, je suis parvenu à effectuer 32 boucles jusqu'à 20 heures. Au total, ce sont 130 kilomètres qui ont été parcourus dans un esprit de fraternité exemplaire.

La réussite de cette action repose également sur une mobilisation générale. C'est pourquoi je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers les autorités communales pour le prêt des infrastructures, ainsi qu'envers chaque donateur et bénévole ayant contribué, de près ou de loin, à cette journée.

En guise de conclusion à cet événement mémorable, les mots de Jean-Pierre Szymaniak résonnent avec une justesse particulière :

« Une union crée une force quand elle est solidaire et à toutes épreuves. »

Julien Hayoz





À la recherche d'un petit boulot?

**Tu as entre 13 et 17 ans?
Tu souhaites faire de nouvelles
expériences, apprendre,
rencontrer de nouvelles
personnes et gagner un peu
d'argent de poche ?**

Besoin de soutien par des jeunes?

**Vous êtes une personne privée ou
travaillez dans une entreprise, une
association ou une
administration?
Vous avez besoin d'aide pour
un travail ? Vous avez le temps et
l'envie d'accompagner les jeunes
dans leurs tâches ?**

LES MINIJOBBS SONT LÀ POUR VOUS !

Toutes les informations sur le site web



www.portail-jeunes.ch/minijobs-fr



info@portail-jeunes.ch



+41 79 894 32 35

Le Service de promotion de l'enfance et de la jeunesse de la région Morat Vully – Portail Jeunes est le fruit d'une collaboration entre les communes de Courgevaux, Cressier, Greng, Meyriez, Mont-Vully, Morat et Muntelier.



FAUX POLICIERS / FAUX BANQUIERS
ARNAQUE
SOYEZ VIGILANTS!

Ne remettez jamais d'objets de valeurs ou vos cartes bancaires avec vos codes PIN à qui que ce soit, pas même à un policier ou un banquier qui vous appelle par téléphone ou se présente à votre domicile.

Ne vous laissez pas déstabiliser par de tels appels ou visites.

RACCROCHEZ/N'OUVREZ PAS ET APPELEZ LE 117



Verband der Gemeinden des Seebezirks
Association des communes du district du Lac



Les Pompiers Lac disposent de 4 chariots équipés d'extincteurs qui peuvent être loués pour des événements locaux organisés par les sociétés ou habitants des communes membres.

L'association demande une participation aux frais de CHF 50.00 par week-end (vendredi-dimanche). Pour une durée de location plus longue, le prix sera légèrement adapté.

Pour toute demande de location, veuillez contacter le Service Pompiers Lac (026 672 30 20, info@feuerwehr-see.ch).



S'engager pour les
autres. Agir
ensemble.



Deviens sapeur-
pompier!

**Recrutement le 3
septembre 2026**



www.118-info.ch

Missions

- ✓ Incendie
- ✓ Sauvetage technique
- ✓ Éléments naturels
- ✓ Appui à la chaîne de sauvetage



LE RÉSEAU SANTÉ DU LAC RECHERCHE DES BÉNÉVOLES



SCAN ME

Le Réseau Santé du Lac fait appel à des bénévoles et recherche votre soutien dans les domaines suivants :

-  Services de transport pour Passepartout
Faciliter la mobilité de nos résidents
-  Chauffeurs pour service de repas à domicile
Apporter des repas à ceux qui en ont besoin
-  Aide au parc animalier de Jeuss
Assurer le bien-être et soins de nos animaux pensionnaires
-  Aide à la cafétéria
Accueillir les clients & créer une ambiance conviviale

Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à contacter directement l'EMS de votre choix. Nous nous réjouissons de vous rencontrer.

TÉLÉPHONES D'URGENCE

Urgences sanitaires	Ambulances	144
Service du feu		118
Police cantonale		117
REGA		1414
Centre toxicologique	Zürich	145

NUMÉROS IMPORTANTS

Administration communale	1785 Cressier	026 674 13 79
Gendarmerie cantonale	Centre d'intervention Domdidier	026 305 66 70
Poste de proximité	Poste de police de Morat	026 305 90 60
Pompiers Lac	3280 Morat	026 672 30 20
Paroisse catholique	1785 Cressier	026 674 30 59
Paroisse réformée	1792 Cordast	078 234 61 77
Office d'état civil du Lac	3280 Morat	026 305 14 17
Garde-chasse et faune	M. Pascal Balmer	026 305 43 50
Ramoneur	M. Cédric Hostettler	026 673 02 88
Justice de Paix du Lac	3280 Morat	026 305 86 60
Aide et soins à domicile	SPITEX See-Lac	026 672 34 00
Services sociaux Lac	3280 Morat	026 550 22 80
Passe-partout		026 672 11 88
Centre de puériculture	3280 Morat	026 670 72 72
ORP Morat	3280 Morat	026 305 96 17
Hôpital Cantonal	1700 Fribourg	026 306 00 00
Hôpital de Meyriez	3280 Meyriez	026 306 70 00
Alcool et Toxicomanie	Centre de prévention	026 322 55 04

Vacances de Pâques

L'Administration communale sera fermée

la semaine du 13 au 17 avril 2026

Nous vous remercions d'avance de votre compréhension et vous souhaitons de bonnes Fêtes de Pâques.

Administration communale



Die Gemeindeverwaltung bleibt

in der Woche vom 13. bis 17. April 2026

geschlossen.

Wir danken Ihnen im Voraus für Ihr Verständnis und wünschen Ihnen frohe Ostern.

Gemeindeverwaltung